

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 26 FEVRIER 2022**
Séance en Visioconférence Zoom

COMITÉ DIRECTEUR

ECHEVERRIA Lilou	Présent	LATXAGUE Christian	Excusé
BARBE Pierre	Présent	LOM Pablo	Excusé
BREFEL Sylvain	Absent	MELLIER Dany	Présente
CASTERES Thierry	Présent	MICHELENA Jean-Pierre	Présent
CAZENAVE Bernard	Présent	MONCADA Sébastien	Absent
COSQUERIC Laëtitia	Excusée	PEYRAUBE Joël	Absent
DAGUERRE Pierre	Présent	POTEL Corinne	Présente
DESTAILLAC Jacques	Excusé	POUZET Florence	Absente
ESCUDERO Loréa	Absente	ROLLET Alain	Présent
ESCUDERO Murielle	Présente	ROSSI Gérard	Présent
ETCHEMENDY Emmanuel	Absent	SAINT-LAURENT Stéphane	Excusé
GARAICOECHEA Pierre	Présent	SALLETTE Gilles	Présent
GRACIET Séverine	Absente	SILVESTRE DE FERRON Guillaume	Excusé
HARDOY René	Présent	TURON LABORDE Jacques	Présent
JELEZNOFF Christophe	Absent	BENESSE Jean-Philippe	Présent
LAFARGUE Maider	Présente	BERGEROT Arnaud	Excusé
LAGOURGUE Christian	Présent	DUPRAT Jean-François	Excusé
LASSARTESSE Jeanne	Présente	LAUILHE Béatrice	Présente
LASSUS Ghislaine	Présente	MIGUELTORENA Eric	Excusé
LATAILLADE Patrice	Excusé	MIRANDA Nathalie	Présente

Présents : 22 Excusés : 10 Absents : 8

MEMBRES Invités

BEDERE Pascal, DTN	Représenté par BOUCHET Pierre
POUSSOU Bernard, Commissaire aux Comptes	Présent

MEMBRES SUPPLEANTS Invités

DELBOS Marie-Claude	Présente	SEDES Michel	Excusé
BOURDILLAT Michel	Excusé		

PRESIDENTS DE LIGUES/COMITES Invités

GARAICOECHEA Pierre	Présent	PLAINCHAMP Jérôme	Excusé
MAUMET Philippe	Excusé	DAGUERRE Pierre	Présent
SOURP Charles	Présent	CHAMBORD Jean Paul	Présent
PAILLOLE Christian	Présent	LALEU Ludovic	Excusé
GARAYAR Jean-Michel	Présent	LALEU Lionel	Excusé
LOLIBE Gilles	Excusé	VISENTIN Jean-Christophe	Excusé
LABAU Rémi	Présent	PLANSON Pierre	Excusé
CLAR Françoise	Présente	LASTRA Jean-Paul	Présent
JOUGUET Jean-Claude représenté par COLLONGUES Joël	Présent	COMORGE Alain	Présent
		MANGAMAN-MOUNY Willy	Excusé
FAGET Lionnel	Excusé	CHOÏ Dimitry	Excusé

Ordre du Jour :

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 03.02.2022
2. Point sur les finances, présentation des comptes de l'année 2021 par le commissaire aux comptes
3. Etude des vœux des Comités et Ligues
4. Propositions de modification des Statuts de la FFPB
5. Modification du comité d'Ethique, d'Intégrité, Déontologie FFPB (charte-règlement-comité)
6. Modification Sous-commissions disciplinaires (Amateurs et Professionnels)
7. Point sur les championnats de France Hiver
8. Centenaire FFPB - 7 mai 2022
9. Grande Semaine de Pelote Basque du 14 au 21 août 2022
10. Championnats du monde 2022 Biarritz 23-29 octobre 2022
11. Ordre du jour Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 26 mars 2022
12. Questions diverses.

A la demande du président, Lilou Echeverria, la séance débute par une minute de silence en hommage à Mrs Dominique Peyrat et Daniel Lafargue récemment disparus.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 03.02.2022

Le procès-verbal du Comité Directeur du 03.02.2022 est approuvé : 21 voix pour et 1 abstention (Mme N.Miranda).

2. POINT SUR LES FINANCES, PRESENTATION DES COMPTES DE L'ANNEE 2021 PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Présentation par Mme Corinne Potel du point financier 2021.

Les comptes 2021 à la date d'aujourd'hui sont excédentaires d'environ 50KE contre 150KE l'an dernier.

Elle présente les grandes masses, et rentrera dans le détail lors de l'AG de la FFPB du 26/03/2022.

Les chiffres clés de l'exercice :

- Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 014 KE. En baisse de 6,8% soit environ 74KE par rapport à 2020.
- Les Fonds propres se consolident et s'élèvent à 697 KE.
- La Trésorerie (photo au 31/12/2021) est de 660 KE.

Les Produits d'Exploitation :

Les variations significatives portent sur les recettes liées aux compétitions. Durant la période Covid, maintes manifestations se sont déroulées à huis clos. Baisse des recettes de 59KE.

Parallèlement à cela, les Charges d'exploitation de 966 KE cette année sont impactées par l'augmentation des frais de déplacements liés aux compétitions internationales + 85KE.

Les impôts et taxes, les charges de personnel sont relativement stables d'une année sur l'autre. On arrive donc à un résultat d'exploitation de 48KE.

Il est à noter qu'il n'y a pas eu de remontée de dividendes cette année.

Concernant la CAF (Capacité d'Autofinancement), elle s'élève à 69 KE.

C'est ce qui permet à l'Association de rembourser ses dettes.

Enfin le solde de trésorerie au 31/12/2021 se situe à 660KE.

Les principaux débours ont été :

- L'autofinancement des Travaux à hauteur de 53KE.
- La rétrocession des licences au même niveau que N-1 malgré la perte du nombre de licenciés.
- Le déséquilibre budgétaire.

Voilà pour les chiffres clés de l'année 2021.

Le point sur les finances est approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur.

Point sur les finances par Mr Poussou, Commissaire aux Comptes.

Il précisera quelques détails lors de l'AG du 26 mars mais d'ores et déjà il peut affirmer que la situation financière de la FFPB est saine et que les comptes financiers 2021 seront certifiés sans réserve.

Tout ceci est approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur.

3. ETUDE DES VOEUX DES COMITES ET LIGUES

Après examen de tous ces vœux, aucun ne sera remonté à l'Assemblée Générale du 26 mars 2022. En revanche, la totalité des réponses apportées par le Comité Directeur sera envoyée par écrit à tous les intéressés. Voir annexe *ci-jointe*.

4. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES STATUTS DE LA FFPB (Pièce jointe)

Explications par M.BARBE, responsable de la Commission Administrative.

Art 011.302 Vote par procuration : le nombre de procurations d'une association pour l'AG ordinaire de la FFPB passerait de 5 à 2. Approuvé à l'unanimité.

Art 011.40 : Modalités de vote et portage des voix. Dans la phrase actuelle, on remplace « une semaine » par « 48 h au plus tard. » avant une AG électorale. Approuvé à l'unanimité.

Ces deux propositions seront soumises au vote lors de l'AGE du 26 mars 2022.

Il avait été également évoqué la possibilité de diminuer le nombre de membres du Comité Directeur de 40 à 36. Mais la nouvelle loi de démocratisation du sport votée le 24 février va imposer à partir de janvier 2024 dans chaque instance dirigeante, 2 sportifs de haut niveau (1 homme et 1 femme) et probablement 1 arbitre et 1 entraîneur soit 4 membres obligatoires qui siègeront au CD avec voix délibérative.

Donc, en fonction des nouvelles directives ministérielles (parité, haut niveau, entraîneurs, arbitres), il est décidé que le nombre de membres du Comité Directeur restera à 40. Approuvé à l'unanimité.

Pour l'année 2023, les Statuts seront encore modifiés pour respecter les nouvelles directives ministérielles.

Le Président, Lilou Echeverria, tient à rappeler que la FFPB est déjà en conformité avec certaines nouveautés. En effet, lors de nos élections, 50 % des voix représentent les clubs/associations.

5. MODIFICATION DU COMITE D'ETHIQUE, D'INTEGRITE, DEONTOLOGIE FFPB (CHARTRE- REGLEMENT- COMITE)

Une cellule de réflexion (Mmes Lauilhe, Barragué et Escudero, Mrs Collado, Bouchet, Hardoy et Echeverria) travaille à la constitution de ce nouveau Comité. De nombreuses réunions et visioconférences avec le Ministère permettent d'avancer pas à pas vers la mise en place de cette nouvelle entité.

6. MODIFICATION SOUS-COMMISSIONS DISCIPLINAIRES (AMATEURS ET PROFESSIONNELS)

Sous-commission disciplinaire Amateurs

Maître Petit Nicolas, Mrs Gony Jean, Larre Léon, Olassaguirre André et Sedes Michel.

Sous-commission disciplinaire Professionnels

Maître Malo Laurent, Caparrus Jean-Pierre, Poirier de Narçay Lionel, Eyheragaray Jean-Jacques et Puyo Jean-Claude.

Validation à l'unanimité de ces deux Sous-commissions par le Comité Directeur.

7. POINT SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE HIVER

Point effectué par Mme MELLIER en l'absence de M. SAINT-LAURENT.

Mr Sourp s'étonne que l'on fasse payer l'entrée 5€ pour des parties de poussins ou de benjamins. A son sens, ce n'est pas normal. On touche surtout au porte-monnaie des familles.

Mme Mellier présente les finales de ce week-end à Dax. Elle déplore le peu de benjamines et de minimes en championnat de France. Les compétitions ont malgré tout été maintenues mais elle regrette le manque d'engagement des comités.

Mme Miranda explique pourquoi ses joueuses n'ont pas participé à ces championnats. Il ne s'agit aucunement d'un boycott mais d'un choix, ses équipes ayant préféré disputer le « Mintegia » organisé au même moment.

Mme Mellier répond que le championnat de France est programmé bien avant et que le « Mintegia » est venu se greffer après. Si tout le monde délaisse une compétition nationale, il ne sert à rien de l'organiser. Mais en ce cas la FFPB sera encore critiquée si elle ne propose rien.

Mr Garayar précise que personne, et surtout pas le Comité Territorial du Pays Basque, n'oblige ces clubs à s'inscrire au « Mintegia ». Que ce soit bien clair.

8. CENTENAIRE FFPB - 7 MAI 2022

Ce 100^{ème} anniversaire sera célébré le 7 mai 2022 au Trinquet Moderne de Bayonne.

A cette occasion, le président Lilou Echeverria propose que Marie-Claude Delbos, Jean Superville et Roland Dufourg soient honorés pour bons et loyaux services. Approuvé à l'unanimité.

9. GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE DU 14 AU 21 AOUT 2022

Tout comme notre fédération, la Grande Semaine fêtera cette année ses 100 ans.

Elle se déroulera du 14 au 21 août 2022, avec l'ouverture à HASPARREN (rebot entrée gratuite) et la clôture à ANGLET sur le tout nouveau fronton de Sutar.

10. CHAMPIONNATS DU MONDE 2022 BIARRITZ 23-29 OCTOBRE 2022

La convention a été signée par le Président de la FFPB et envoyée à la FIPV ; nous sommes donc dans l'attente du retour signé de leur part.

11. ORDRE DU JOUR ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 26 MARS 2022

Les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de la FFPB se dérouleront le samedi 26 mars 2022 en visioconférence.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 9h30 :

1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire par le président Lilou Echeverria
2. Décompte des voix et vérification du quorum
3. Validation des modifications des Statuts de la FFPB

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire à 10h :

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le président M. Lilou Echeverria
2. Décompte des voix et vérification du quorum
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2021
4. Rapport moral par le président, M. Lilou Echeverria
5. Rapport d'activités par le secrétaire général, M. Alain Rollet
6. Validation des résultats sportifs 2021
7. Rapport financier 2021 par le trésorier général, M. Thierry Casteres
8. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes, M. Bernard Poussou
9. Budget prévisionnel 2022 par la responsable commission des finances, Mme Corinne Potel
10. Validation des modifications Règlement intérieur et Règlement financier
11. Plan Sportif Fédéral 2022 (PSF) par Mme Ghislaine Lassus - M. Pierre Garaicoechea
12. Tarification licence 2023
13. Intervention du DTN M. Pascal Bédère
14. Questions diverses
15. Clôture de l'assemblée générale ordinaire par le président M. Lilou Echeverria.

Nous proposerons à cette occasion une augmentation de la licence de 6 € (pour toutes les catégories) qui devait déjà être mise en place il y a deux ans. 3 € seront reversés aux Comités et Ligues, 3 € à la FFPB.

Ceci sera applicable en 2023.

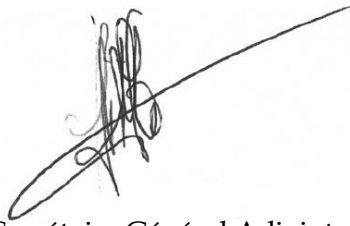
12. QUESTIONS DIVERSES

Mr HARDOY apporte une précision concernant la convocation d'un joueur par la Sous-commission disciplinaire Amateurs. Contrairement à ce qui a pu se raconter, c'est le joueur incriminé qui jusqu'ici a refusé les dates proposées pour son audition et non Maître Petit, responsable de la commission, qui n'était pas disponible. Deux convocations ont été envoyées, un troisième et ultime rappel partira lundi.

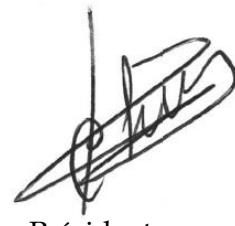
Fin de séance.



Le Secrétaire Général,
Alain ROLLET



Le Secrétaire Général Adjoint
René HARDOY



Le Président,
Lilou ECHEVERRIA

PJ : 2